

Association Paniers du Pic

~

Projet associatif

1. Productions agricoles & consommation : Paradoxes

La PAC mise en place en Europe en 1962, avait pour but d'assurer la sécurité alimentaire de ses ressortissants en subventionnant la productivité agricole, tout en garantissant un niveau de vie acceptable pour les producteurs et des prix raisonnables pour les consommateurs.

Aujourd'hui, il est vrai que l'agriculture française est numéro un en Europe, et représente 18 % de la production agricole européenne. La France exporte plus qu'elle n'importe de produits agricoles, son agriculture affiche une balance commerciale excédentaire de plus de 9 milliards d'euros.

Et pour cause : la France est le pays européen qui touche le plus d'aides PAC. Cependant 85% de celles-ci vont à 53% des producteurs, surtout des grandes exploitations (*1).

a) Une agriculture à deux vitesses et l'échec de la PAC

Malgré 50 ans de PAC, on constate que le taux de pauvreté dans l'espace rural est toujours plus élevé que dans l'espace urbain et touche en premier les petits agriculteurs dont les fermes, dans ce système, ne sont pas suffisamment rentables. Souvent ceux-ci seront obligés de compléter leur activité agricole par une autre activité. Pour d'autres, c'est soit accepter de vivre dans des conditions difficiles soit vendre leur patrimoine (*2). Au fil du temps, la France a vu le nombre des petites exploitations se faire littéralement engloutir par des grandes exploitations. En 55 ans, la France a perdu pratiquement 4 exploitations sur cinq (*3).

En outre, de produits destinés à l'alimentation on est passé à des « produits boursiers ». « L'agrobusiness » a converti les paysans en "exploitants". Les fermes sont plus grandes, les fermiers plus diplômés, toujours plus équipés...(*1) et toujours plus endettés nourrissant ainsi une économie basée sur la subvention et la dette (*14).

Cette ouverture des produits agricoles sur les marchés financiers a provoqué un déséquilibre que les paysans ne peuvent pas supporter seuls.

b) perte de l'autonomie alimentaire

Par ailleurs, la France est le premier exportateur agricole européen mais elle n'a plus d'autonomie alimentaire. Pourtant, la surface agricole utile en France est vaste comparée à d'autres pays européens. Mais on constate que les surfaces consacrées au maraîchage ne correspondent plus qu'à 2% des terres arables contre 51% pour les céréales bombardées d'intrants chimiques. Or, aujourd'hui, pour des raisons de rendements et de logique industrielle, on cultive des blés non panifiables destinés essentiellement à l'alimentation animale et on importe les blés panifiables d'autres pays européens ou des États-Unis La France est perfusée par des camions de produits frais achetés à bas prix sur des marchés de gros qui, en recherchant des prix toujours plus bas, contribuent à créer un véritable dumping. Les produits issus de l'agriculture intensive, dont ceux largement subventionnés par la PAC, en profitent et les petits producteurs locaux de culture vivrière sont asphyxiés par ce phénomène de mondialisation.

La sécurité alimentaire est trop importante pour la laisser dépendre d'importations. Dans chaque région du monde, la base de l'alimentation doit être si possible produite sur place et dans le respect de l'environnement (*4).

c) La question sanitaire

On sait aujourd'hui que l'utilisation massive d'intrants chimiques (*5) conduit à la stérilisation des sols, mais aussi à des problèmes sanitaires graves. On constate notamment une diminution de la biodiversité et de la fertilité, dont celle des êtres humains. Mais les industries phytosanitaires constituent un puissant lobby (*9). Elles profitent largement et conjointement avec les industries agroalimentaires, du manque de connaissances scientifiques de tout un chacun. Info ? Intox ? Comment se repérer? Qui peut lire les étiquettes sur les produits de l'agroalimentaire sans se poser de question ? Elles sont pourtant destinées à porter des informations importantes à la connaissance du consommateur!

Difficile de se nourrir sainement (*10): Pesticides, adjuvants, OGM (*8), clones, métaux lourds, nanoparticules envahissent la nourriture parfois même à notre insu ! Nous sommes littéralement empoisonnés, et de plus en plus d'études concluent à la toxicité des produits précités (perturbateurs endocriniens pour certains, cancérogènes pour d'autres, etc.) (*9). Les agriculteurs et leur famille sont les premiers touchés et la MSA fait désormais le lien entre maladie de parkinson, cancers et certains métiers agricoles (*12). Idem pour les cosmétiques et tout notre environnement de vie comme notre maison, l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons... A tel point qu'une spécialité médicale émerge aujourd'hui : « maladies environnementales » !

Difficile de trouver les bons produits : Malgré une forte progression ces trois dernières années l'agriculture biologique est encore bien peu accessible économiquement (les produits sains sont plus coûteux que les autres). Elle ne répond pas encore aux besoins par manque de systèmes de productions adaptés.

Aujourd'hui $\frac{3}{4}$ des produits bio consommés en France sont d'origine française (*7). Les produits biologiques non locaux ont un lourd bilan carbone, en absolue contradiction avec la sobriété qui s'impose pour la protection de l'environnement. Ils proviennent parfois de surfaces agricoles détournées au détriment de l'approvisionnement des populations locales.

Le consommateur, qui a pourtant un véritable pouvoir sur le marché, est aujourd'hui réduit à reproduire une consommation selon un acte mécanique, voire compulsif, de remplissage de soi. Ce système est une roue dont le hamster est le consommateur. Il le prive de sens et de la richesse des échanges avec son environnement proche (saisonnalité, rythmes, famille, amis, voisins...). De plus, les savoir-faire les plus élémentaires se perdent au fil des générations : la transmission est rompue. Nous perdons le sens de ce qui nous fait vivre ensemble, la société, la valeur de notre vie collective.

L'absurdité atteint son apogée quand, sous prétexte de nourrir des masses humaines à peu de frais, on les intoxique, on détruit leur écosystème afin de prolonger la survie d'une économie moribonde. (*13)

En conséquence :

<p>De nombreux consommateurs devenus méfiants:</p> <ul style="list-style-type: none">– perdent confiance dans les produits qu'ils achètent et ne veulent plus consentir à leur empoisonnement (*6)– réclament plus de transparence sur les modes et les conditions de productions– souhaitent conserver le choix et la diversité dans les produits, les cultures– ne veulent pas prendre part à la destruction d'un environnement déjà très dégradé– cherchent à simplifier leur système d'approvisionnement en court-circuitant les intermédiaires (Amap, vente directe ou à la ferme) (*6)– souhaiteraient s'y retrouver financièrement (notion de prix juste)– sont de plus en plus sensibles à la notion de fraîcheur et de nutrition saine.	<p>Des paysans-producteurs, ne se reconnaissant pas dans l'agriculture conventionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none">– cherchent la confiance de leur clientèle en proposant une agriculture saine et des produits de qualité– veulent défendre et pratiquer en transparence des méthodes agricoles respectueuses de l'environnement (*11)– participent à la préservation de la biodiversité si précieuse à l'équilibre fragile de nos écosystèmes– protègent notre environnement par leurs pratiques agricoles, respectueuses du vivant– cherchent à limiter les intermédiaires commerciaux,– désirent vendre au juste prix le fruit de leur travail,– ont le souci d'apporter un bénéfice santé grâce à la fourniture de produits frais et sains
--	--

Ces consommateurs et paysans ont en commun de vouloir se réapproprier concrètement les valeurs humaines fondamentales d'échange, de les faire vivre au cœur de la cité, à travers le partage des richesses d'une terre soignée et valorisée par humanisme, et non par cupidité.

Face aux leurre d'une agriculture productiviste supportée par des subventions, face à l'échec des politiques emprisonnées dans une logique du « toujours plus », nous sommes nombreux, consommateurs et producteurs, à savoir qu'il existe des solutions alternatives, capables de nous nourrir, de nous soigner, de nous loger, de nous épanouir dans notre dimension humaniste et coopérative (*15).

2. Implication et coopération

Nous sommes nombreux à souhaiter nous engager en toute humilité, et concrètement au quotidien.

Notre association est constituée de citoyens et citoyennes intéressés par les questions portant sur l'agriculture, sur l'indépendance alimentaire, sur la responsabilité et le désir des consommateurs. Nous sommes attachés à la préservation de notre environnement, de notre humanité. Conscients de notre responsabilité citoyenne, nous souhaitons agir à notre niveau local en ce sens.

Notre perspective est de promouvoir l'agriculture durable, c'est à dire une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, et sensibiliser la population locale à cette démarche.

Une logique nous anime : Informer pour savoir et comprendre, afin de prendre conscience et agir.

Par notre association Paniers du Pic, nous souhaitons :

- Sensibiliser, informer, travailler sur les questions environnementales et les enjeux de société qu'elles induisent, pour ne plus subir par ignorance, mais bien choisir son schéma en connaissance des alternatives existantes ou à venir.
- Proposer des méthodes de consommation alternatives, écologiques et accessibles au plus grand nombre, pour mener une vie quotidienne plus saine, plus à l'écoute. Réfléchir sur la notion de coopération dans la cité.
- Expérimenter des systèmes coopératifs de transaction autour de l'alimentation dans une logique de connaissance et de confiance mutuelle entre producteur et consommateur, remettant l'humain au cœur des échanges, dans la bienveillance.
- Promouvoir une agriculture qui s'inscrit dans les lois de la vie, c'est à dire une agriculture paysanne sans pesticide ni engrais chimique, socialement équitable, respectueuse des personnes qu'elle nourrit.
- Soutenir l'agriculture paysanne locale, les fermes de proximité, les paysans engagés dans une démarche de protection des sols, de la biodiversité, de la ressource en eau.
- Encourager les éleveurs soucieux du bien-être de l'animal (décence des conditions de vie et du maintien dans un environnement naturel, respect des périodes de reproduction, respect des ressources).
- Dépasser parfois le local en proposant des produits du commerce équitable lorsque ceux-ci ne peuvent être trouvés localement par exemple.
- Œuvrer afin de faciliter l'accès au plus grand nombre à des produits de l'agriculture paysanne à un prix plus juste pour le consommateur et le producteur.

3. NOS ACTIONS : Moyens modestes mais concrets

Notre notion de société civile implique de savoir vivre ensemble et la qualité des relations humaines sera la valeur récurrente et traversante de toutes nos initiatives de consommation, de sensibilisation et d'échange.

La transmission de nos valeurs passera par tout type d'initiatives visant à protéger le vivant, et notamment (la liste n'est pas exhaustive) :

- Expérimenter une ou plusieurs AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) , répondant à la charte des AMAP et pérenniser les activités de nos partenaires paysans labellisés bio,
- Réunir bénévolement dans un groupement d'achats, des consommateurs et des petits producteurs engagés dans des pratiques d'agriculture durable et ainsi développer des circuits courts d'approvisionnement avec de vraies relations humaines,
- Organiser des manifestations ou événements ponctuels (festifs, sportifs ou culturels) visant à informer sur les thèmes de la campagne, de la paysannerie, de l'eau, et plus généralement sur la protection de l'environnement et donc de l'humanité (par exemple une soirée cinéma-débat, des stages de formation, des conférences, des pique-niques au jardin, etc.)
- Distribuer des paniers de légumes bio (venant de l'AMAP) à des familles fragilisées , grâce à un partenariat entre municipalité, services sociaux, et collectivités territoriales, permettant de développer ou renforcer un sentiment d'appartenance à un groupe et/ou à un territoire, tout en dynamisant sur le terrain les liens entre les protagonistes. Du même coup, faire exister des espaces où la citoyenneté est exprimée dans un système coopératif,
- Accompagner les instances communales dans le développement des initiatives sociales autour du maraichage (jardins partagés bio, cours de cuisine, cantine scolaire entièrement bio,etc)
- Participer à la vie associative locale en étant présents aux manifestations communales,

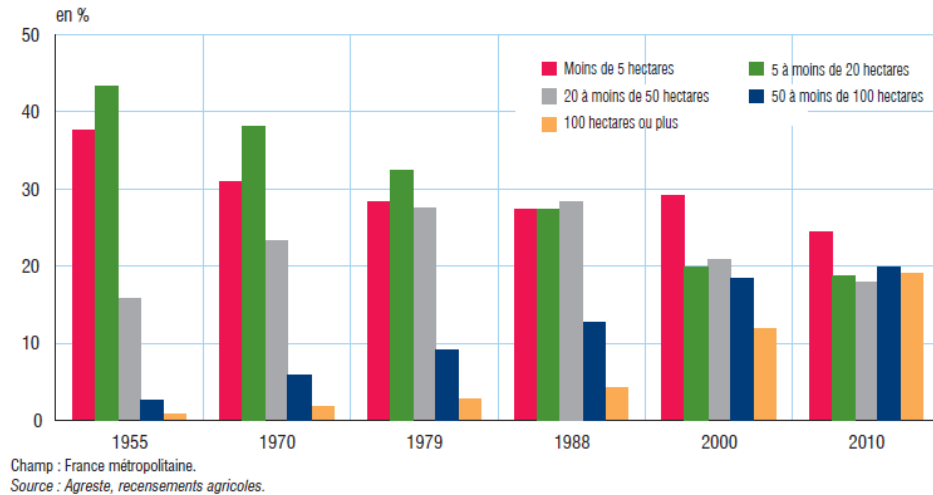
etc.

ANNEXE : Sources médias et bibliographiques

*1 : De l'exploitation familiale à l'entreprise agricole, Pascale Pollet pour l'insee.
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/HISTO14_c_D2_agri.pdf

« Plus grandes, plus spécialisées, plus modernes et productives, dirigées par des exploitants de plus en plus diplômés, les exploitations agricoles ressemblent de moins en moins aux exploitations familiales de l'après-guerre. »

3. Répartition des exploitations selon la surface agricole



« En trente ans, les conditions de production de l'agriculture ont évolué très fortement. Entre 1979 et 2010, le nombre d'exploitations agricoles est passé d'environ 1,2 million à 490 000 ; il avait déjà été divisé par deux entre 1955 et 1979. La taille des exploitations, par contre, s'est nettement agrandie. »

« La succession de plusieurs crises en Europe (crise de la dioxine en 1999, deuxième crise de la vache folle en 2000, épizootie de fièvre aphteuse en 2001), associée à la pollution des cours d'eau et des nappes phréatiques engendrée par les activités agricoles, a provoqué une défiance croissante des citoyens. »

*2 : Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural - sept. 2009 . Rapport Établi pour le ministère de l'agriculture téléchargeable à <http://agriculture.gouv.fr/pauvrete-precarite-solidarite-en>

« Traditionnellement soumise aux aléas climatiques, l'activité agricole est incertaine. Aujourd'hui l'incertitude prend toutefois des formes plus marquées. « Entrepreneur individuel », l'agriculteur est en position de risque économique sur des marchés complexes. Intervenant dans un domaine très réglementé où l'activité est extraordinairement normée, il est aussi fortement confronté à l'« imprévisibilité » de sa situation administrative (« passer ou non dans les normes » ; « être ou non bousculé par des changements de réglementation »...). Pour certaines formes d'agriculture à la limite de la rentabilité, l'incertitude est synonyme de précarité, avec des conséquences d'autant moins maîtrisées que l'exploitant est particulièrement seul. »

« Le taux de pauvreté monétaire moyen dans l'espace rural en 2006 est de 13,7 %, contre 11,3 % dans l'espace urbain. Les ruraux sont donc en moyenne « plus souvent pauvres ».(...) Dans la première catégorie, on trouve les agriculteurs de certains départements dont l'exploitation dégage peu de revenus, des personnes victimes de la désindustrialisation, des personnes âgées à faible revenu isolées et mal logées ainsi que des jeunes sans qualification et parfois en rupture familiale. Ces catégories de population font peu valoir leurs droits. (...) L'Hérault, dont la moitié de la surface agricole utile (SAU) est plantée en vigne, connaît en revanche la crise viticole et plusieurs profils d'agriculteurs précarisés s'y développent. »

« Au niveau des ménages, la diversification des sources de revenus (pluriactivité, conjoints engagés dans une activité non agricole...) est devenue quasiment la règle; ces autres revenus peuvent fournir un élément « stabilisateur » - Voir notamment les articles explicitement intitulés *De plus en plus de conjoints d'agriculteurs travaillent hors de l'exploitation*, et *De 1997 à 2003, repli du revenu disponible des agriculteurs malgré la pluriactivité*, de l'INSEE, références, « Agriculture nouveaux défis », édition 2007 »

*3 : <http://www.safer.fr/communiquediminution-surface-agricole-ferme-france.asp>

« Outre ses difficultés purement comptables, la mission (du gouvernement) a noté que la question du patrimoine peut avoir un impact ambigu sur les comportements des agriculteurs en particulier : en cas de difficultés financières graves, il arrive que ce patrimoine, à la fois outil de production et propriété familiale transmise, soit protégé coûte que coûte, au prix de conditions de vie très difficiles et d'un refus de mesures d'aide ; mais une cession peut également permettre de « faire face » ou de compléter des revenus insuffisants, notamment au moment de la retraite. »

« La taille moyenne des exploitations est passée de 15 à 55 hectares (multiplié par 3,7). La part de la population active agricole a été divisée par 10 »

*4 : <http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/pac-apres-2013-la-souverainete-alimentaire-pour-moteur-via-campesina-22694.html#MZ0UqzLjfK3LYfm5.99>

« Selon elle (l'association via campesina), la Pac doit être pensée dans le cadre de la souveraineté alimentaire. Cela permettra de ne plus être sous la coupe de l'OMC (cela suppose de revenir sur l'accord OMC de 1994), de se fixer pour priorité de produire d'abord pour nourrir la population et de réguler la production. »

« Il ne faut pas se méprendre : la souveraineté alimentaire n'est pas l'autarcie ni un repli à l'intérieur des frontières, souligne le texte. Elle ne s'oppose pas aux échanges internationaux : chaque région du monde a des produits spécifiques qu'elle peut commercer, mais la sécurité alimentaire est trop importante pour la faire dépendre d'importations. Dans chaque région du monde, la base de l'alimentation doit être si possible produite sur place. Chaque région doit donc avoir le droit de se protéger d'importations à bas prix ruinant sa propre production. »

*5 : <http://www.planetoscope.com/sols/47-consommation-de-pesticides-phytosanitaires-en-france.htm>

« La France est le premier utilisateur européen, le 3ème au niveau mondial avec 62 700 tonnes de pesticides consommés en 2011 soit 5 kilos de matières déversés par hectare cultivé. »

« Plus de 59.300 tonnes pesticides sont utilisées en France chaque année dans les cultures agricoles (90%) ou horticoles (10%). Cela représente 1.9 kilo de pesticides (fongicides, herbicides et insecticides phytosanitaires) chaque seconde (compteur). Le jardinage, les collectivités locales n'en consomment que 10% mais avec des doses bien trop fortes. Résultat : on trouve des pesticides dans 90% des rivières et dans 60% des nappes d'eau souterraines. En France, en agriculture, on déverse 5 kilos de matières (engrais ou pesticides) par hectare cultivé. »

*6 : <http://www.campagnesenvironnement.fr/les-produits-locaux-ont-la-cote-6565.html>

« Un français sur deux a souvent le sentiment de ne pas trop savoir ce qu'il mange ». Pour 47% des français interrogés il est souvent « difficile de se procurer des produits alimentaires pour lesquels ils se sentent entièrement rassurés »... Après les différentes crises alimentaires que la France vient de traverser les français n'ont plus confiance en l'agroalimentaire, conclut une étude menée par l'Ipsos pour Bienvenue à la ferme et publiée le 12 février. Une méfiance vis-à-vis de la qualité des produits qu'ils consomment qui les amènent à modifier leurs habitudes d'achat.

Le local comme gage de qualité

La vente directe et la fabrication locale constituent aujourd'hui des garanties de qualité. 41 % des français avouent consommer régulièrement des produits locaux. »

*7 : www.agencebio.fr

« L'agriculture biologique représente 3,8% du territoire en 2013 contre 2% en 2007. 64% des français ont consommé du bio en 2012, 43% en ont consommé au moins une fois par mois. 75% des parents veulent du bio à l'école. »

*8 : Travail du Professeur Gilles-Eric Seralini sur les OGM, pesticides et herbicides

<http://videos.arte.tv/fr/videos/ogm-roundup-interview-de-gilles-eric-seralini-4--6942560.html>

Dernière étude du Professeur G.E. Seralini sur la toxicité des pesticides

<http://www.hindawi.com/journals/bmri/2014/179691/>

Des pesticides majeurs sont plus toxiques sur des cellules humaines que leurs principes actifs déclarés (Biomedical Research International, 2014, DOI 10.1155/2014/179691)

R. Mesnage, N. Defarge, J. Spiroux de Vendômois et G.E. Seralini

Les pesticides sont utilisés à travers le monde comme des mélanges appelés formulations. Ils contiennent des adjuvants, qui sont souvent classés confidentiels et inertes par les fabricants, et un principe actif déclaré qui est habituellement testé seul. Ceci est vrai même dans les tests toxicologiques réglementaires les plus longs sur mammifères. Nous avons testé la toxicité de 9 pesticides en comparant les principes actifs et leurs formulations sur 3 types de cellules humaines (HepG2, HEK293 et JEG3). Nous avons mesuré les activités mitochondriales, les dégradations membranaires, et les activités caspases 3/7. Nous avons étudié le glyphosate, l'isoproturon, le fluroxypyr, le primicarbe, l'imidaclopride, l'acétamipride, le tébuconazole, l'époxiconazole et le prochloraz qui constituent respectivement les principes actifs de 3 herbicides majeurs, 3 insecticides et 3 fongicides. Les fongicides furent les plus toxiques à partir de dilutions de 300 à 600 fois des produits agricoles, puis les herbicides, et les insecticides, avec des profils de toxicité très similaires dans tous les types cellulaires. Les cellules placentaires humaines JEG3 sont les plus sensibles. Malgré sa réputation de produit bénin, le Roundup est le plus toxique parmi les herbicides et insecticides testés. Surtout 8 formulations sur 9 se sont montrées en moyenne des centaines de fois plus toxiques que leur principe actif. Nos résultats remettent en cause les calculs de la Dose Journalière Admissible pour les pesticides car cette norme est calculée sur la toxicité du principe actif seul. L'étude des effets combinatoires de plusieurs principes actifs ensemble peut être d'une importance secondaire si la toxicité des combinaisons des principes actifs avec leurs adjuvants est négligée ou méconnue. Les tests réglementaires chroniques des pesticides peuvent ne pas refléter des expositions environnementales si seul l'un des ingrédients des formulations est testé.

*9 : Le livre antitoxique, Dr. Laurent Chevallier, édition Fayard

« Le chercheur innove en tentant de comprendre les mécanismes naturels, en fabriquant de nouveaux outils, mais aussi en s'assurant que l'objet créé soit respectueux de la santé des humains et de l'environnement. Il y a sans doute plus de créativité dans le fait de fabriquer une voiture sûre et propre qu'un véhicule doté d'une vitesse encore plus grande. Au delà de la dimension purement scientifique, il y a aussi une motivation éthique et humaniste qui doit nous guider et les deux ne sont pas contradictoires. »

« Alors que les maladies se développent, que des études documentent ces phénomènes, on essaie d'étouffer l'évidence, de remettre en cause le lien entre certains composés de la chimie de synthèse et les pathologies émergentes. Les polluants sont pourtant destructeurs de vie et d'emplois. »

« Nous avons démontré, notamment avec les perturbateurs endocriniens, qu'il n'existait pas nécessairement de linéarité dans les effets négatifs des substances chimiques et que même de très faibles doses pouvaient être délétères. On commence à mieux comprendre les mécanismes du développement des maladies environnementales et de leur transmission, et on entrevoit – ce qui est tout à fait nouveau ! - que les maladies contractées par la pollution peuvent elles-mêmes se transmettre de génération en génération (effet transgénérationnel). L'environnement peut influencer l'expression des gènes, ce qui pourra être très lourd de conséquences pour l'espèce humaine si on ne réagit pas à temps : C'est la notion d'épigénétique. »

« Contrôlés et contrôleurs ont besoin de mieux connaître leurs droits et leurs devoirs, et la législation doit évoluer pour faciliter la tâche de tous et assurer une protection efficace des consommateurs. Cela passe au premier chef par la lutte contre la dépendance directe ou indirecte aux industriels des organismes de contrôle. La situation est alarmante. Ainsi, un rapport récent publié par des ONG a mis en doute l'indépendance des recommandations formulées par l'agence sanitaire européenne (Efsa), qui est au cœur de plusieurs polémiques. Il pointe le fait que l'autorité européenne de sécurité des aliments s'appuie sur des données fournies par des experts de l'industrie pour évaluer l'impact des pesticides et des additifs alimentaires. Cela soulève des doutes sérieux quant à la pertinence et à la fiabilité des recommandations émises par les autorités sanitaires. »

*10 : 50 idées reçues sur l'agriculture et l'alimentation, Marc Dufumier, édition Allary

*11 : affaire « Emmanuel Giboulot », viculteur bio passant au tribunal pour avoir refusé d'utiliser des pesticides.

*12 : Notre poison quotidien de Marie Monique Robin

www.youtube.com/watch?v=9PMvTxFSCOQ

*13 : l'horreur économique, Vivianne Forrester, édition le livre de poche

« Nous vivons des temps majeurs de l'Histoire. Ceux-ci nous mettent en danger, à la merci d'une économie despotique dont il faudrait au moins situer, analyser, décoder les pouvoirs, l'envergure. Si mondialisée qu'elle puisse être, si acquis à la puissance que puisse être le monde, il reste à comprendre, à décider au moins, peut-être, quelle place la vie est encore à même d'occuper dans ce dessin-là. »

*14 La promesse du pire, Viviane Forrester, édition Seuil

« On ne bronche plus. Contre la Crise, la Dette et la Crise de la Dette, on ne lutte pas : On se débat afin d'être à même d'y obtempérer ».

« Les gouvernements sont supposés entrer dans ce jeu (seulement) l'administrer, respectueux des faits accomplis, des croyances qui sacralisent la Crise, la Dette et la Crise de la Dette. Ils sont appelés à s'y mesurer, à réduire leurs activités à les combattre avec, pour seuls moyens, les armes périmées d'une économie de marché évincée, supplantée par la mainmise d'un système spéculatif. »

« Nous disons bien système, car on ne saurait nommer « économie ces jeux cyniques disjoints du vivant, à l'écart du tangible, résolument improductifs et ne manœuvrant que de la vacuité.... »

*15 : Une nouvelle conscience pour un monde en crise, Jérémy Rifkin, édition Les Liens qui Libèrent

« La mondialisation a apporté des chances et des perturbations. Des millions de personnes sont montées sur l'échelle sociale et se sont beaucoup enrichies. Quantité d'autres sont tombées, victimes des événements, quand le système nerveux central collectif de l'espèce humaine a commencé à envelopper la planète. »

« L'impact psychologique a été aussi important que les effets économiques. Réunis dans une proximité toujours plus étroite, nous sommes de plus en plus exposés les uns aux autres sur des modes sans précédent. Si le choc en retour contre la mondialisation – la xénophobie, le populisme politique, les activités terroristes – est largement couvert par les médias, on a prêté infiniment moins d'attention à la montée de l'élan empathique, en ces temps où des millions de personnes entrent en contact avec les « autres » les plus divers. »

« Du « ça m'appartient » au « j'appartiens à »

« Nous sommes si habitués à penser la propriété comme le droit d'exclure les autres de l'usage ou du bénéfice de quelque chose que nous en avons oublié que, à des époques antérieures, elle se définissait aussi comme le droit de ne pas être exclu de l'usage ou de la jouissance de quelque chose. Crawford Macpherson, professeur à l'université de Toronto, a ressuscité ce sens ancien de « propriété » : Le droit d'accès à un bien qui est commun – le droit de naviguer sur des voies d'eau, d'emprunter des chemins ruraux faisant l'objet d'un droit de passage collectif, ou d'avoir accès à la place publique. »

« Si cette double conception de la propriété existe encore, le droit d'accès public et d'inclusion a été progressivement marginalisé et rétréci par le droit de possession privée et d'exclusion aux XIX^e et XX^e siècles, époque où l'économie de marché n'a cessé d'étendre sa domination dans le champ social. »

« Aujourd'hui, dit Macpherson, au moins dans les pays développés, l'attention publique se tourne vers une question plus large et plus profonde : S'assurer une « qualité de vie ». Il faut donc, à son sens, redéfinir la notion de propriété pour y inclure le « droit à un revenu immatériel, un revenu de jouissance de la qualité de la vie ». Ce revenu, suggère-t-il, « ne peut être conçu que comme un droit de participation à un ensemble satisfaisant de relations sociales ».

« Dans une économie coopérative, le droit d'inclusion devient plus important que le droit d'exclusion pour établir des

relations économiques et sociales. »

« Dans une société coopérative, les valeurs immatérielles prennent d'avantage d'importance, notamment la quête de l'épanouissement et de la transformation personnelle. »

« Un monde de coopération et de soucis de l'autre. »

« Le nouveau mode de pensée non hiérarchique et coopératif de la jeune génération commence même à pénétrer lentement à l'intérieur des organisations et des styles de management de certaines transnationales d'envergure planétaire... Des entreprises de plus en plus nombreuses abandonnent les vieilles structures pyramidales et les chaînes de commandement verticales chères au management du XX^e siècle. Elles les remplacent par des dispositifs de coopération en réseau, en partie pour s'ajuster au nouveau potentiel productif (...), mais aussi, dans une large mesure, pour s'adapter à un personnel plus jeune, qui a grandi et se sent à l'aise dans des rapports transparents, non hiérarchiques et coopératifs. »

« La sensibilité empathique est au cœur du nouveau style de management. (...) la nouvelle conception empathique de la gestion ne fait que commencer à prendre pied, alors que les milieux d'affaires du monde entier sont contraint de réexaminer leur mode opératoire au lendemain de l'échec colossal et du quasi-effondrement de l'économie capitaliste mondiale. »

« L'empathie est la condition sine qua non de toute efficacité sociale dans la vie professionnelle et la clé du style de management coopératif de l'économie capitaliste distribuée du XXI^e siècle. »